

Image not found or type unknown



## Sucession enfants patrimoine immobilier

Par **liserons06**, le **04/11/2014** à **10:24**

je viens de divorcer le 22septembre,consentement mutuel,jai reçu un appartement en attribution,valeur 130.000euros,jai signé un compromis pour l achat dun nouveau bien ,valeur 150.000euros dont(crédit25.000euros)jai 2 enfants et comment faire pour la succession vu que je peux donner 100000 par enfant.mon futur patrimoine selevra à 300000 environ.merci.